

COMMUNE DE MASSELS

**PROCES-VERBAL COMPLET
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU MERCREDI 02 AVRIL 2025

L'An deux mille vingt cinq, le deux avril à vingt et une heure le Conseil MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni pour une réunion ordinaire au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. PICCOLI Jacques, Maire de Massels.

Présents: PICCOLI Jacques, BARRIERES Bernard, VERDIER René, HABOUZIT Thierry, PINEDE Nicole, HERBERT Marianne.

Absents excusés : LALO Régine, GIBBS Ann, BANNEAU Gabriel

Absents:

Pouvoirs : LALO Régine donne pouvoir à BARRIERES Bernard

Assistent à la séance : Monsieur PINSOLLES Patrick, CDL et Madame BELBES-GIMENO Léa, secrétaire de mairie.

Le maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur HABOUZIT Thierry est désigné pour remplir cette fonction.

Secrétaire de séance : HABOUZIT Thierry

Date de convocation : 24.03.2025

Ordre du jour :

- 1- Vote du CFU 2024 COMMUNE**
- 2- Vote du CFU 2024 STATION SERVICE**
- 3- Vote du CFU 2024 LOTISSEMENT**
- 4- Affectation des résultats COMMUNE**
- 5- Affectation des résultats STATION SERVICE**
- 6- Affectation des résultats LOTISSEMENT**
- 7- Vote des taxes communales**

8- Demande de subventions des associations

9- Demande de subvention pour voyage scolaire – collège de Penne d’Agenais

10- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 février 2025

Le compte rendu du Conseil Municipal du 02 février 2025 est approuvé à l’unanimité des membres présents.

LES DÉLIBÉRATIONS :

2025-03

VOTE DU CFU 2024 - COMMUNE

Réuni sous la présidence de Jacques PICCOLI, le Maire s’étant retiré au moment du vote.

Investissement		
Dépenses :	Prévu :	189 685.00
	Réalisé :	101 738.50
	Reste à réaliser :	83 309.71
Recettes :	Prévu :	189 685.00
	Réalisé :	144 592.51
	Reste à réaliser :	16 845.70

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	163 051.00
	Réalisé :	84 381.64
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes :	Prévu :	163 051.00
	Réalisé :	160 482.12
	Reste à réaliser :	0.00

Résultat de clôture de l’exercice

Investissement :	42 854.01
Fonctionnement :	76 100.48
Résultat global :	118 954.49

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

VOIX :

POUR : 6 CONTRE : 0 ABSENCES : 0

2025-04
VOTE DU CFU 2024 – STATION SERVICE

Réuni sous la présidence de Jacques PICCOLI, le Maire s'étant retiré au moment du vote.

Investissement		
Dépenses :	Prévu :	28 887.00
	Réalisé :	18 886.14
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes :	Prévu :	28 887.00
	Réalisé :	24 828.84
	Reste à réaliser :	0.00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	52 080.11
	Réalisé :	47 129.14
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes :	Prévu :	52 080.11
	Réalisé :	56 978.97
	Reste à réaliser :	0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	5 942.70
Fonctionnement :	9 849.83
Résultat global :	15 792.53

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

VOIX :

POUR : 6 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 0

2025-05
VOTE DU CFU 2024 – LOTISSEMENT

Réuni sous la présidence de Jacques PICCOLI, le Maire s'étant retiré au moment du vote.

Investissement

Dépenses :	Prévu :	167 557.00
	Réalisé :	157 432.00
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes :	Prévu :	165 557.00
	Réalisé :	0.00
	Reste à réaliser :	0.00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	165 557.00
	Réalisé :	1 875.00
	Reste à réaliser :	0.00

Recettes :	Prévu :	165 557.00
	Réalisé :	124 797.81
	Reste à réaliser :	0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-157 432.00
Fonctionnement :	122 922.81
Résultat global :	-34 509.19

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

VOIX :

POUR : 6 CONTRE : 0 ABSECTIONS : 0

2025-06

AFFECTATION DES RESULTATS – COMMUNE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jacques PICCOLI, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de :	41 460.42
Un excédent reporté de :	34 640.06
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	76 100.48
Un excédent d'investissement de :	42 854.01
Un déficit des restes à réaliser de :	66 464.01
Soit un besoin de financement de :	23 610.00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/24 : excédent	76 100.48
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	23 610.00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	52 490.48
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) excédent	42 854.01

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

VOIX :

POUR : 7 CONTRE : 0 ABSECTIONS : 0

2025-07

AFFECTATION DES RESULTATS – STATION SERVICE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jacques PICCOLI, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de :	2 598.72
Un excédent reporté de :	7 251.11
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	9 849.83
Un excédent d'investissement de :	5 942.70
Un déficit des restes à réaliser de :	0.00
Soit un besoin de financement de :	5 942.70

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/24 : excédent	9 849.83
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	9 849.83
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) excédent	5 942.70

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

VOIX :

POUR : 7 CONTRE : 0 ABSENCES : 0

2025-08

AFFECTATION DES RESULTATS – LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jacques PICCOLI, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de :	0.00
Un excédent reporté de :	122 922.81
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	122 922.81
Un excédent d'investissement de :	157 432.00
Un déficit des restes à réaliser de :	0.00

DECIDE pour l'année 2025, de maintenir les taux proposés.

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi des finances.

Taxe foncière bâti = 35.93%

Taxe foncière non bâti = 72.52%

Taxe d'habitation Résidences secondaires = 9.54%

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

VOIX :

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSENCES : 0

2025-10

Subventions aux associations

Monsieur le Maire présente la liste des associations pour lesquelles il avait été accordé en 2024 des subventions et propose pour l'exercice 2025 la répartition suivante :

ASSOCIATIONS	2024	2025
ADMR ST SYLVESTRE	100,00 €	100,00 €
ASS CLIMATIQUE MOYENNE GARONNE	100,00 €	100,00 €
ASSAD PENNE D'AGENAI UNIA	100,00 €	100,00 €
ASSO LES AMIS DE STE QUITTERIE	100,00 €	100,00 €
ASSO DU 3EME AGE LACARDAYRE	€	100.00€
SOCIETE DE CHASSE ST VICTOR	100,00 €	100,00 €
TENNIS CLUB DE LACARDAYRE	100,00 €	100,00 €
OPEX	- €	100,00 €
Total	600.00€	800.00€

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL,

VALIDE les propositions présentées par le Maire.

VOIX :

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSENCES : 0

2025-11

Subvention pour voyage scolaire – collège de Penne d'Agenais

Monsieur le Maire présente aux conseillers le dossier de demande de subvention transmis par le collège de Penne d'Agenais

Il s'agit d'une demande de participation financière pour un voyage mémoriel à DACHAU.

Monsieur le Maire propose aux élus une participation à hauteur de 150.00€ pour un enfant concerné sur la commune de Massels.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL,

DONNE son accord sur le montant de participation proposé.

DIT que les crédits correspondants doivent être inscrits au BP 2025.

VOIX :

POUR : 7 CONTRE : 0 ABSECTIONS : 0

QUESTIONS DIVERSES :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Délibérations n°01/2025 à 11/2025

SIGNATURES

M. PICCOLI Jacques

M. BARRIERES Bernard

M. BANNEAU Gabriel
Absent excusé

M. HABOUZIT Thierry

Mme LALO Régine,

Mme PINEDE Nicole
Absente excusée

Mme GIBBS Ann
Absente excusée

Mme HERBERT Marianne

M. VERDIER René